

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 novembre 2013

Le quinze novembre deux mil treize à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Juigné-sur-Sarthe se sont réunis en séance publique sous la présidence de M. Daniel CHEVALIER, Maire, sur convocation en date du 7 novembre 2013.

Etaient présents : MM. Daniel CHEVALIER, Maire, Claude FOURNIER, premier Adjoint, Claire GUERINEAU, deuxième Adjoint, Laurence GIRARD, Michèle LEPINE, Jean-Luc BERGER, Jean-Michel MALFROY, Jérôme COUDREUSE, Christophe TOUCHET, Liliane ELY, Claude HELLO, Guy de DURFORT.

Etait absent et excusé : M. Pierre PATERNE.

Monsieur Jean-Michel MALFROY est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2013.

Décisions modificatives au Budget de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre des décisions modificatives au budget de la Commune afin de permettre la réalisation d'écritures comptables et budgétaires.

Il propose ainsi de prendre les décisions modificatives suivantes :

Section Fonctionnement : Virements de crédits

Dépenses :	art.022 – Dépenses imprévues	- 5 900 €
	art.61523 – Voies et réseaux	- 4 100 €
	art.6534 – Cotisation sécurité sociale patronale	+ 10 000 €

Section Investissement : Virements de crédits

Dépenses :	art.2188 – Dépenses imprévues	- 5 000 €
	art.2315 – Installations techniques et matérielles.....	+ 5 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces décisions modificatives et autorise Monsieur le Maire à passer les écritures correspondantes.

Surtaxe assainissement pour l'année 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer le montant de la surtaxe assainissement pour l'année 2014. Il rappelle que les tarifs de la surtaxe assainissement pour l'année 2013 sont les suivants :

- Partie proportionnelle : 1,05 € HT/m³
- Partie fixe : 26,59 € HT/m³

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs de la surtaxe assainissement 2014 en appliquant l'évolution de l'indice des prix à la consommation (ensemble des ménages hors tabac) de septembre 2012 à septembre 2013 s'établissant respectivement à 125,42 contre 124,74 :

- **Partie proportionnelle :** 1,06 € HT/m³
- **Partie fixe :** 26,73 € HT/m³

Modifications à apporter à la voirie communale dans le cadre de l'Aménagement Foncier suite à l'enquête publique sur le projet

Monsieur le Maire indique que, suite à l'enquête publique sur le projet d'aménagement foncier agricole et forestier, Monsieur le Président de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier l'a saisi des propositions de la commission sur les modifications à apporter au réseau de voies communales et de chemins ruraux depuis la délibération du Conseil Municipal en date du 14 juin 2013.

Il présente les extraits de plans des modifications proposées.

Le Conseil municipal, après examen et après en avoir délibéré, vu l'article L121-17 et R121-26 du Code Rural de la Pêche Maritime, décide :

- D'approuver les modifications à apporter dans le cadre de l'Aménagement Foncier au réseau des voies communales et des chemins ruraux ;
- De créer les chemins ruraux dont le détail est mentionné au tableau et sur les plans ci-annexés.

Division d'un espace vert et suppression de haies

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui avait été proposé que les haies de l'espace vert du Clos Chauvin soient supprimées dans la mesure où elles font doublons avec les haies des propriétaires mitoyens et entraînent un surcroît de travail pour les employés communaux.

Après s'être rendus sur place, il est confirmé que les haies seront abattues.

Par ailleurs, considérant que cet espace vert est peu utilisé depuis la création des terrains et espaces de jeux rue de l'Euro, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de division de ce terrain en 2 lots à bâtir. Certains conseillers émettent des réserves, d'une part sur la suppression d'un espace vert au milieu d'une zone d'habitations ce qui provoquerait une densification de l'habitat et, d'autre part, les réactions de mécontentement des propriétaires mitoyens.

Par conséquent, et avant toute décision, Monsieur le Maire propose de rencontrer les propriétaires riverains afin d'obtenir leur avis sur ce projet.

Questions diverses

- ↳ Il est rappelé au Conseil Municipal que l'illumination du Sapin de Noël aura lieu le vendredi 13 décembre à 18 heures. Les commerçants offriront à cette occasion vin chaud et amuse-bouches.
- ↳ Monsieur le Maire dresse le bilan de la cérémonie d'inauguration du chapiteau de la Houlala Compagnie. Il est regretté que la troupe n'est pas fournie une prestation au cours de la soirée dévoilant leur talent de comédien.
- ↳ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lettre d'information de 4 pages « La Feuille du Grand Jardin » est en cours d'impression et que les conseillers seront sollicités pour sa distribution. Cette lettre sera également publiée sur le site internet de la commune.
- ↳ Madame Laurence GIRARD rend compte de la réunion du Conseil d'école du 8 décembre 2013 indiquant que les effectifs sont actuellement de 32 enfants dont 7 CM2. Monsieur le Maire précise que l'aménagement des rythmes scolaires et les activités complémentaires mises en place à la rentrée satisfont l'ensemble des acteurs, parents, enseignants, enfants et personnel communal.

- ↳ Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal qu'il a inscrit la commune à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ». Cet organisme offre une quarantaine d'arbres qu'il propose de planter dans le pré du presbytère. Les enfants et les enseignants de l'école publique seront d'ailleurs associés à cet évènement (supports pédagogiques fournis) qui aura lieu le jeudi 12 décembre à 10 heures dans le pré du presbytère. Cette démarche citoyenne est ouverte à tous.
- ↳ Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'application et de calcul de la taxe d'aménagement appliquée à tous les permis de construire et déclarations préalables déposés après le 1^{er} mars 2012. Il rappelle que des taxes existaient déjà avant la création de la taxe d'aménagement (TLE, TDENS, TDCAUE) mais que leur calcul était différent et ne s'appliquait pas à tous types de constructions. Nous avons pu constater qu'après quelques mois d'usage, certains foyers ont reçu des factures élevées auxquelles ils ne s'attendaient pas. Il est donc nécessaire à chacun d'informer et d'être informé sur les coûts engendrés par cette taxe.
- ↳ Monsieur FOURNIER, premier Adjoint, fait état des travaux en cours ou récemment terminés :
1. La reprise des trottoirs de Port Etroit est programmée courant novembre clôturant ainsi les aménagements réalisés au cours deux dernières années ;
 2. L'aménagement de l'aire de broyage a été achevée ce jour par l'entreprise PINIAU ;
 3. La partie du réseau d'eaux pluviales située dans l'impasse de la Perdrix envahie par les racines des arbres a été remplacée ;
 4. Un nettoyage des réseaux d'eaux usées et pluviales des Places a été effectuée par la société LEVRARD. Il est d'ailleurs signalé que des remontées d'eaux usées ont eu lieu dans plusieurs habitations. Une procédure d'indemnisation est engagée suite à une plainte d'un propriétaire.
 5. Les 2 radars pédagogiques acquis récemment seront prochainement installés. Un radar prêté par l'entreprise LACROIX est actuellement à l'essai rue des Vignes.
- ↳ Monsieur le Maire signale que des perturbations de circulation sont prévus par l'entreprise EIFFAGE pendant les travaux de jonction et de mise en service du pont sur la route départementale à hauteur des Touches. Le chemin rural n°21 desservant la Couptière, la Deniraie, les Bâtardières et la base travaux sera fermée à hauteur du carrefour avec la RD 4 pendant la durée des travaux programmés du 18 au 27 novembre.
- ↳ L'abribus qui sera installé sur la place des Vignes est commandé et devrait être prochainement livré.
- ↳ Madame ELY demande si des cartes plus précises des risques miniers sur la zone de Maupertuis et de la Petite Roche peuvent être obtenues. Monsieur le Maire précise que nous ne disposons pas de plan plus précis des zones minières et que ce sont les seules prescriptions préfectorales qui nous imposent de limiter la construction sur les secteurs dits dangereux en raison de la présence présumée d'anciens sites miniers et galeries.
- ↳ Madame ELY signale que de nombreuses anciennes entrées de champs demeurent en bordure du chemin de la Roche qui gênent l'écoulement des eaux dans les fossés.
- ↳ Madame ELY INFORME Monsieur le Maire des dysfonctionnements de distribution du courrier encore récemment constaté à Maupertuis. Certains habitants ne reçoivent pas leur correspondance qui est renvoyé à l'expéditeur alors qu'ils habitent depuis très longue date à la même adresse. Monsieur le Maire propose d'alerter le Directeur de La Poste de Sablé.
- ↳ Madame GIRARD demande à Monsieur le Maire s'il a constitué son équipe en vue des prochaines élections municipales. Il répond que sa liste est quasiment constituée mais qu'il doit rencontrer une personne pour la finaliser. Il en informera le Conseil lors de sa prochaine réunion de décembre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

La prochaine séance est fixée au mercredi 18 décembre 2013 à 20 heures.